

Au sommaire



**CONSEIL
MUNICIPAL**

Lutte contre le COVID-19



Vos élus mobilisés



Ecole Maternelle



Bonnetan en poche



Le mot du Maire :

Il y a 2 ans, le 19 juin 2018, le Conseil Municipal décidait de lancer la construction d'une nouvelle école maternelle pour notre village.

Un an plus tard, en juillet 2019, les travaux commençaient, mais dès le mois de septembre, les intempéries nous faisaient déjà prendre du retard. Depuis cette date, bien des péripéties sont survenues, que vous connaissez tous et qui font qu'à ce jour notre beau projet n'est toujours pas achevé et les enfants de Bonnetan sont toujours dans l'ancienne école.

Toute l'équipe fait le maximum pour que la rentrée prochaine se fasse dans les nouveaux locaux, mais la tâche est ardue, car les obstacles sont encore nombreux et les travaux n'avancent pas comme ils le devraient car les entreprises et les fournisseurs n'ont pas encore totalement repris le rythme qui était le leur avant la période d'urgence sanitaire.

Les aides apportées par l'Etat (DETR) et le Département (Convention d'aménagement d'école) ont été les bienvenues et ont permis le lancement de cette construction.

En complément de ce grand projet il faut également revoir l'éclairage du parc, car de nouvelles circulations sont prévues pour desservir l'école maternelle, et là, c'est le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde (SDEEG) qui a été sollicité et doit nous apporter son aide.

D'autres réalisations étaient prévues pour cette année 2020, en particulier des travaux de voirie.

Il s'agit de la poursuite de la sécurisation de la RD 13^E4 par la création d'un cheminement latéral jusqu'au lotissement de Barreau mais également des travaux de la Communauté de communes qui consistent en la réfection des voiries de l'allée de Bertrille et de l'allée de Peygaillard, dans les parties non encore refaites, celles qui contournent la côte de la Garosse.

Ces travaux devraient commencer à la rentrée de septembre mais là encore l'incertitude demeure car les entreprises n'ont pas encore totalement rééquilibré leur planning et les délais ne sont pas encore totalement fixés.

L'année 2020, qui a vu l'installation d'une nouvelle équipe municipale, fut très difficile pour tout le monde, rien n'est encore acquis tant en termes sanitaires qu'économiques, et attendons nous à une année 2021 qui ne sera pas non plus très simple.

Cependant soyez persuadés que l'ensemble du nouveau Conseil Municipal reste très motivé et que ce n'est qu'en restant solidaire et en tentant de mutualiser de plus en plus nos actions que nous parviendrons à sortir de ces moments difficiles.

Je souhaite de bonne vacances à tous et vous donne rendez vous au mois de septembre pour de nouvelles infos.

Alain BARGUE, Maire



Alain BARGUE, Maire



Les Adjoints

Thierry AGERT - Marie-Christine BLONDEAU - Dominique DERUE - Héliène JOFFRE



Les Conseillers Municipaux

Jean-Jacques ASSOULINE – Alexandrine ASSOULINE – Christophe BARGUE – Martine BROSSARD – Marc BUISSON

David MORZADEC – Arlette LARGUE – Christian Raynal – Bernard RICHEZ – Christophe VINASSAC

Vie Municipale

Le 25 mai dernier s'est tenu le conseil municipal dit d'installation des nouveaux élus.

Retrouvez ci-contre, l'organigramme.

Alain BARGUE est élu Maire, il sera épaulé par 4 adjoints et 10 conseillers municipaux.

La nouvelle équipe profondément renouvelée (6 anciens élus sur 15) est déterminée à servir **tous les Bonnetanais** avec pour ligne directrice , le Plan Projet « ***Construisons l'avenir pour notre village*** » sur lequel vous avez porté vos suffrages en mars 2020.

Ci-dessous les délégations des adjoints :

Mr Agert : Voirie, Patrimoine, Bâtiments et Associations

Mme Blondeau : Vie Scolaire, Jeunesse

Mr Derue : Finances et Communication

Mme Joffre : CCAS, Tourisme, Développement durable.

VIE MUNICIPALE



Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur le site

Bonnetan.fr - Page Vie Municipale / Procès verbaux du Conseil

Compte-rendu du Conseil Municipal Extraordinaire du 02/07/2020

Présents : 11

Ayant donné pouvoir : Mr Buisson à Mr Christophe Bargue, Mr Vinassac à Mr Raynal, Mr Richez à Mme Blondeau, Mr Morzadec à Mr Derue.

Début de séance : 19h30

DELIBERATIONS

1 . Approbation d'un protocole transactionnel avec les entreprises chargées des travaux de la nouvelle Ecole Maternelle afin de procéder aux règlements des factures en attente, en raison d'incohérences de dates dans les documents contractuels. A noter, que le coût global prévisionnel de construction reste inchangé.

Montant total des factures en attente : 219 540,64 € ttc - Approbation à l'unanimité.

2. Avenant sur le marché de fournitures de denrées alimentaires brutes nécessaires à la confection des repas du restaurant scolaire. (Période Covid-19)

- Indemnisation des charges d'ajournement de marché public pour la période (Mars, Avril et Mai) - Fournisseur API Restauration

Montant total : 1 204,15 € ttc Approuvé à l'unanimité

- Facturation de repas froids période du 02 au 19 juin (365 repas)

Montant total : 2 082,78 € ttc Approuvé à l'unanimité

Le surcoût de facturation hors marché des repas froids est supporté intégralement par la municipalité, sans demander de contrepartie aux parents.

3. Avenant N°2 au Lot N°1 VRD (Marché Ecole Maternelle) pour travaux nécessaires non budgétés (drainage eaux ruissellements, plateforme accès au chantier).

Montant total : 9 613,99 € soit + 6 % du marché de base

L'avenant étant supérieur à 5 %, il est nécessaire de délibérer en conseil municipal afin d'autoriser Mr Le Maire à signer cet avenant. Approuvé à l'unanimité.

Fin de séance : 20h45

VIE MUNICIPALE



Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur le site

Bonnetan.fr - Page Vie Municipale / Procès verbaux du Conseil

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 16/07/2020

Présents : 14 élus présents sur 15

Absent(s) excusé(s) : Marc BUISSON

Début de séance : 19h00

Nombre de points à l'ordre du jour : 9

DELIBERATIONS

1) Approbation du procès-verbal du conseil du 02/07/2020 à l'unanimité.

2) Délibération portant augmentation des tarifs des repas au restaurant scolaire à compter du 01/09/2020

Par 13 voix « pour » et une abstention, le conseil municipal entérine les tarifications suivantes à compter du 01/09/2020 ; Repas enfant : **3,10 €** / Repas Adulte : **3,60 €**. Ce coût correspond à la facturation au centime près par API Restauration.

3) FRANCAS (prestataire accueil périscolaire) montant COSP 2020

Monsieur Le Maire expose : Suite à la réunion du 15 juin dernier entre la municipalité et les représentants des Francas, le budget prévisionnel 2020 a été établi, il fait ressortir un montant de Compensation de Service Public (COSP), part restant due après déduction des participations des familles et des versements de la CAF, de 43 371,19 €. Compte tenu des versements déjà effectués depuis le 1er janvier (34 339,36 €), il est convenu que les 4 dernières échéances seront réglées pour un montant mensuel de 2 257,96 €. **Approbation à l'unanimité.**

4) Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Suite aux dernières élections, il est nécessaire de renouveler les membres de cette commission composée d'un président (Le maire ou un adjoint) et de 12 membres proposés, à part égale entre élus et citoyens, sur délibération du conseil municipal mais désignés par la Préfecture sur une liste de 12 titulaires et 12 suppléants. Mr Le Maire propose de désigner comme président, Mr Dominique Derue, adjoint aux finances. La durée du mandat des membres de cette commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Elle tient une place centrale dans la fiscalité directe locale, elle a notamment pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications éventuelles ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'Administration Fiscale. **Approbation du Président et des membres proposés à l'unanimité des voix.**

5) FDAEC 2020

Suite à la réunion cantonale du 04 juillet dernier, le Conseil Départemental a attribué à la commune la somme de 11894 € au titre du FDAEC (Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes). Il est proposé d'affecter cette subvention sur les opérations d'investissements suivantes :

- Aire de jeux de la cour de l'école maternelle pour un montant de 12 414,00 € TTC
- Travaux d'aménagement de voirie et d'accès à l'école maternelle pour 11 943,60 € TTC

D'assurer le financement complémentaire par autofinancement pour la somme de 12 463,60 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

VIE MUNICIPALE



Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur le site

Bonnetan.fr - Page Vie Municipale / Procès verbaux du Conseil

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 16/07/2020

Présents : 14 élus présents sur 15

Absent(s) excusés : Marc BUISSON

Début de séance : 19h00

Nombre de points à l'ordre du jour : 9

DELIBERATIONS (suite)

6) Composition du CCAS

Suite à l'élection au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort restant, sont élu(e)s : Alexandrine ASSOULINE, Jean-Jacques ASSOULINE, Christophe BARGUE, Marie-Christine BLONDEAU, Martine BROSSARD, Hélène JOFFRE, Arlette LARGE, Christian RAYNAL, membres élus du conseil municipal.

Et, Béatrice AGERT, Francine BODEREAU, Elyane BRILLAT, Florence COLLET, Gilbert DAMEME, Marie-Hélène DARTHAIL, Françoise GUZMAN, Marie-Marguerite LASSALLE-SAINT-CHRISTAU, membres non élus. **Adopté à l'unanimité.**

7) Election des conseillers municipaux délégués

Suite au renouvellement du conseil municipal, à l'élection du Maire et des adjoints, il est nécessaire d'élire parmi les membres du conseil deux conseillers municipaux délégués. Il est proposé d'élire ceux-ci au sein des commissions suivantes : Commission Patrimoine-Voirie-Sécurité et Commission Vie Scolaire- Enfance-Jeunesse. Mr Le Maire propose en accord avec les adjoints concernés la nomination de :

Mr Bernard RICHEZ, conseiller délégué à la commission Patrimoine-Voirie-Sécurité

Mme Arlette LARGE, conseillère déléguée à la commission Vie Scolaire- Enfance-Jeunesse.

Nominations approuvées à l'unanimité.

Mr le Maire propose que les deux conseillers délégués bénéficient d'une indemnité égale à 5 % de l'Indice 1027 de la fonction publique dans la strate des communes de 500 à 999 habitants. **Indemnités approuvées à l'unanimité.**

8) Convention de servitude avec le SDEEG pour le passage d'une ligne souterraine

Les travaux réalisés au lieu-dit Fermure ont occasionné le passage d'une ligne souterraine sur les parcelles section A N°406 appartenant à la commune, afin d'assurer l'alimentation électrique de la nouvelle école maternelle. Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil afin de signer l'acte authentique en la forme administrative correspondant à la servitude accordée au Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde.

Autorisation approuvée à l'unanimité.

9) Refus de transfert automatique de la compétence PLU à la Communauté de Communes

La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux CDC sauf si 25 % des communes représentant 20 % de la population de CDC s'y oppose. La commune souhaite conserver cette compétence concernant le droit des sols car les enjeux sont importants et directement liés à la vision communale du développement de l'espace. Mr Le Maire propose à l'assemblée de refuser le transfert automatique de la compétence PLU à la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais.

Proposition adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, levée de séance à 21h30.

Association des Familles - l'Atelier Couture confectionne 900 masques en tissu réutilisables



En pleine crise sanitaire Covid, un atelier de confection s'est installé durant 3 semaines au sein de la maison des associations. Chaque jour de 14 à 19 h, les valeureuses couturières n'ont pas ménagé leurs peines afin de produire près de 900 masques.

Une fois confectionnés, il a fallu emballer les précieux masques et organiser la distribution pour chaque bonnetanais.



L'Association au grand complet s'est mobilisée afin de déposer, dans chaque boîte aux lettres, le fruit de ce long et dur labeur.

Un immense MERCI aux membres de l'Association pour cet élan de solidarité et de générosité.

ACTIONS DES ELUS



Vos élus se mobilisent...

Afin d'assurer la protection de la population face au Covid-19 et sous l'impulsion conjointe de la Communauté de Communes Coteaux Bordelais, du département de la Gironde et de Bordeaux Métropole qui ont mis à disposition 2800 masques en tissu réutilisables, la Municipalité a organisé une distribution, le Samedi 23 mai au sein du foyer rural aménagé pour l'occasion en respectant les consignes sanitaires. (photo ci-contre).

Les élus se sont relayés de 9h à 17 h afin d'assurer la remise en mains propres aux bonnetanais ayant fait la démarche de se déplacer.

En parallèle, les membres élus du C.C.A.S. ont déposé directement dans les 126 boîtes aux lettres des habitants âgés de plus de 65 ans, 3 masques par personne.

Au final, ces distributions auront permis à près de 300 foyers d'être équipés et 1770 masques auront été distribués.



Les habitants n'ayant pu se déplacer, peuvent se rendre en Mairie aux horaires d'ouverture afin de recevoir leurs dotations.



VIE SCOLAIRE



Nouvelle Ecole Maternelle



La construction démarrée depuis l'été 2019 continue sa progression.

En intérieur :

Le bâtiment est entré depuis début juillet dans la phase de finitions ; les revêtements de sols ont été posés, les appareillages électriques et sanitaires sont à terminer ainsi que les peintures des portes, une fois les sols posés.

En extérieur :

Les changements ont été nombreux ces dernières semaines ;

- Installation et raccordements des réseaux eaux pluviales et usées
- Implantation du préau de la cour,
- Pose des enrobés de la cour de récréation,
- Démarrage du lot Espaces verts ; réalisation des cheminements et accès.

Le projet continue durant l'été sous la conduite du Maître d'Œuvre. La réalisation des trottoirs et de l'accès PMR (personnes à mobilité réduite) par Atlantic Route va démarrer, suivront la réalisation des enduits des façades extérieures ainsi que l'achèvement partiel des espaces extérieurs ; cour enherbée (préparation), réalisation d'une dalle pour l'aire de jeux, pose des clôtures en périphérie de la cour.

La Municipalité en concertation avec l'équipe enseignante et les Francas vient de passer des commandes de mobiliers et articles divers nécessaires à l'ouverture de l'Ecole et de la Garderie en septembre ainsi que de 3 jeux extérieurs qui seront installés dans la cour de récréation. Au total, ces acquisitions représentent près de 45 000 € d'investissements (prévus au projet).



Malgré la crise du COVID ayant engendré un arrêt du chantier durant plusieurs semaines, la Municipalité met toute son énergie au quotidien afin d'ouvrir la nouvelle Ecole Maternelle pour la rentrée de septembre 2020.

VIE SCOLAIRE

ECOLE CHANTE RAINETTE
Rentrée de Septembre 2020

PREVISIONS D'EFFECTIFS

L'école de Bonnetan comptera à la rentrée de septembre 119 enfants inscrits, dont 46 enfants en Maternelle et 73 élèves en Élémentaire.

Au total, ce sont 21 nouveaux inscrits dont 17 enfants en maternelle, 1 enfant en CP, 1 enfant en CE1, et 2 enfants en CM1/CM2.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	12	18	15	14	11	12	21
Total maternelle : 46			Total élémentaire : 73				
Total : 119 élèves							

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CLASSE

2 classes de Maternelle avec 23 élèves comptant chacune 8 élèves de Petite Section, 6 de Moyenne Section et 9 de Grande Section,

1 classe Mixte CP / CM2 avec 23 élèves dont 15 de CP et 8 de CM2,

1 classe Mixte CE1 / CE2 avec 25 élèves dont 14 CE1 et 11 CE2,

1 classe Mixte CM1 / CM2 avec 25 élèves dont 12 CM1 et 13 CM2.

L'année dernière 106 élèves ont fréquenté le Groupe scolaire, l'école enregistre une augmentation d'effectif de 12 % pour la rentrée de septembre 2020.

EQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe enseignante sera modifiée, suite au départ de Mme Julia CAMY.

En maternelle, aux côtés de Mme Céline ABAD, nous accueillons Mme Elodie CARRIERE. Mme Hélène FURLAN conserve la classe de CP/CM2, Madame Caroline LORENTE assurera la classe de CE1/CE2, enfin Mme Nathalie SALANON se chargera de l'enseignement auprès de la classe de CM1/CM2 tout en assurant les fonctions de Directrice.

La vie en communauté, l'affaire de tous



Rappels des créneaux autorisés pour des travaux bruyants (Arrêté préfectoral du 22 Avril 2016).

Lundi au vendredi	8h30 - 12h30
	14h30 - 19h30
Samedi	9h - 12h
	15h - 19h
Dimanche	10h - 12h

Le tapage nocturne entre 22h & 7h est un délit répréhensible (Article R.632-2 du Code Pénal), avec les beaux jours qui arrivent et par courtoisie, prévenons nos voisins en cas de « fête familiale exceptionnelle ».

Dépôt Sauvage en Avril

La Municipalité déplore de tels comportements et le manque de civisme.

Décidé à ne pas laisser passer de tels actes, Monsieur Le Maire a contacté la Gendarmerie qui a rapidement réussi à identifier le/la contrevenant(e) qui avait laissé quelques indices probants.

Une main courante a été déposée immédiatement, l'auteur des faits contacté par les forces publiques fût sommé de venir récupérer ses dépôts dans les 24 heures, ce qu'il a fait.

Pour rappel, de tels actes sont répréhensibles selon l'article R446-2 du Code Pénal et passibles d'une amende.



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ, IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

- BROYAGE**
- COMPOSTAGE**
- PAILLAGE**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Français produisent en moyenne **160 kg de déchets verts par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûleraient** alors que c'est interdit⁽¹⁾, ce qui représente **près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés** à l'air libre chaque année en France (source : ADEME).

Brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que...

6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul...

9800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...

37900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...

source Lig'air 2014

Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais



Christian SOUBIE

Président de la Communauté de Communes, Maire de Tresses.



Le 5 juin, le conseil communautaire a choisi de me porter à la présidence de la Communauté de Communes « Les Coteaux Bordelais ». C'est un grand honneur d'assumer cette mission auprès d'une Communauté de Communes que j'ai vu naître.

La Communauté de Communes et les 8 communes constituent un véritable « bloc local » dans lequel doit s'exprimer une véritable solidarité permettant le développement harmonieux des services publics répondant ainsi aux besoins de nos concitoyens. Elle s'occupe des crèches, des centres de loisirs, du portage des repas à domicile, des mobilités, du développement économique et de l'aménagement de l'espace, de la voirie, de culture et de sport, de biodiversité et de développement durable. Demain, il sera nécessaire de réfléchir ensemble à la politique de l'eau, de l'assainissement, à la limitation de l'artificialisation des sols, à la mutualisation des services et des équipements, à l'arrivée du collège.

La gouvernance que je souhaite, sera participative et inclusive.

J'ai souhaité que chaque commune (hors Tresses) soit représentée au Bureau par un Vice-président et que la parité des Vice-présidents soit respectée par alternance.

Au-delà de la codirection, j'entends associer plus largement l'ensemble des acteurs du territoire à la vie et aux travaux des commissions : les 29 conseillers communautaires mais aussi les 164 conseillers municipaux.

La Communauté de Communes ne pourra être au plus près des citoyens que si elle s'appuie sur l'ensemble des élus. C'est ensemble que nous construirons l'avenir de ce territoire.

Au plaisir de vous rencontrer. Christian SOUBIE

Programme Culturel et Animations à venir

12 SEPT. 2020 // 15h
Fargues Saint-Hilaire

FESTIVAL *Coteaux Bordelais*

Collectif Métissé

ALAIN LLORCA - DÉAMBULLES
FANFARE PEP'S BAND - GROUPES LOCAUX

ENTRÉE GRATUITE
RESTAURATION SUR PLACE

les coteaux bordelais
communauté de communes

CONCERT GRATUIT

les coteaux bordelais
communauté de communes

JAZZ
SUR LES COTEAUX

Rachael Magidson
Jazz Quartet

Camarsac • 26 septembre 2020
salle polyvalente 20h30
www.coteaux-bordelais.fr

Programme Culturel et Animations à venir (suite)

Automne Musical DES COTEAUX BORDELAIS

3 OCT AU 14 NOV
2020

DANS LES SALLES DE
SPECTACLE
DE POMPIGNAC, FARGUES
ET TRESSSES
DANS LES ÉGLISES
DE BONNETAN, CARIGNAN,
CROIGNON ET SALLEBOEUF

Le « Mai Musical » devient cette année « Automne Musical »,
du 03 octobre au 14 novembre au sein de 7 communes.

L'occasion pour les amateurs de musique classique de découvrir et d'entendre gratuitement des virtuoses exercer leurs arts dans nos églises et salles de spectacles.

L'église de notre village accueillera la 3ème étape, le Samedi 17 Octobre à 20h30,
pour un voyage à travers les sons du violon, piano et hautbois.

Les autres dates sont :

Le 03 octobre à l'église de Salleboeuf, le 10 octobre dans la salle polyvalente à Pompignac, le 23 octobre à l'église de Carignan, le 31 octobre au Carré des forges de Fargues Saint Hilaire, le 13 novembre en la salle « Le Reflet » de Tresses pour terminer l'édition 2020, le samedi 14 novembre au sein de l'église de Croignon.

Plus d'informations sur www.bonnetan.fr et prochainement dans vos boîtes aux lettres.



Du 06 juillet au 27 Août, chaque Lundi à Bonnetan au sein du Parc de la mairie, venez en famille participer à l'opération CAP33 organisée par le Département.

Les activités proposées à Bonnetan :

Tir à l'arc de 17h à 18h30, Fitness / VTT de 18h30 à 20h et Beach Tennis de 20 à 22h.

Le programme se déplace au sein des communes de la Communauté de Communes chaque jour de la semaine (les activités sont proposées gratuitement).

Les étapes CAP 33 - Famille

Les mardis à Tresses, mercredis à Pompignac, Jeudis à Carignan,
Vendredis à Salleboeuf et Samedis à Camarsac.

Nouveauté en 2020, CAP 33 Juniors (dès 15 ans) du lundi au vendredi au Domaine de la Frayse à Fargues Saint Hilaire.



Retrouvez tout le programme CAP33 et CAP33 Juniors sur [www.bonnetan.fr / agendas](http://www.bonnetan.fr/agendas)

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES



JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES



JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS



JE NETTOIE LES GOUTTIERES



JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE



ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

**COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !**

Dengue, chikungunya, Zika
PROTÉGEONS-NOUS !



Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir...
PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !



SECTEUR PASTORAL DE TRESSES

Abbé Michel VARACHAUD, prêtre du Secteur (05.57.34.13.23)

Secteur animé par une Equipe d'Animation Pastorale, « EAP » Responsable Jacques DEFAUCHEUX (06 89 65 41 00)

Et par un Conseil Pastoral de Secteur « CPS » Responsable Joseph CECCATO (06 75 10 08 91)

Ce temps de confinement a été un temps bien éprouvant, cependant, l'activité a toutefois continué par téléphone, mails et conférences audios. Grande activité des catéchistes avec les parents des enfants, contacts avec les personnes isolées...

Maintenant, les activités ont repris dans le respect des règles sanitaires :

Chaque week-end : 4 messes

Samedi soir à 18h30 à Fargues, le dimanche / 9h à Salleboeuf, 10h30 à Tresses et 18h30 à Pompignac.

Les baptêmes et les mariages ont repris en Juillet, le catéchisme redémarrera en Septembre.

Ci-dessous les contacts pour inscription à la catéchèse, un baptême ou un mariage :

Pour les tout petits et les primaires : Mme Heidi AUSSE DAT (06 70 56 90 71)

Pour le secondaire : Mme Florence ANGLA (05 57 34 28 59)


Pour inscrire un baptême : Mme Marie-Paule JAMEUX (06 70 01 53 47)

Pour un mariage : Mr Christian POUGET (06 24 55 17 17)

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE,
journée de reprise de l'année paroissiale
 (Lieu à confirmer, informations aux portes des églises)

Appel aux bonnes volontés, aux jeunes et moins jeunes, pour accueillir les baptêmes, les fiancés, les enfants du catéchisme, accompagner les familles en deuil. Nous avons besoin de tous pour faire grandir dans notre monde l'amour et l'espérance. Beaucoup au sein de nos communes s'investissent, mais nous ne sommes jamais assez nombreux.

Avec toute mon affection, au plaisir de vous rencontrer, M. l'abbé Michel VARACHAUD



AVIS D'ENQUETE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET L'INACTIVITE

Du 16 novembre au 08 décembre 2020

Sur le territoire de la commune de BONNETAN

Un échantillon de logements tiré au hasard recevra la visite de personnels de l'INSEE (Personnes munies d'un carte officielle les accréditant).

Vos réponses resteront strictement confidentielles, la loi en fait la plus stricte obligation.

Merci, si vous êtes tirés au sort et contactés, de votre participation quelle que soit votre situation et, de l'accueil que vous réserverez aux enquêteurs.



RD 936 CONTOURNEMENT - Infos TRAVAUX



La circulation sera interdite sur la RD936 de 21h à 7h dans les deux sens sur les communes de Tresses et Carignan de Bordeaux, entre le 27 juillet et le 07 Août 2020.

Une déviation sera mise en place pour :

- les véhicules légers via les RD115, RD241 et RD241E3
- les poids-lourds via les RD13, RD241 et RD241E3.





NOUVEAU Application Smartphone Bonnetan dans ma poche

La Municipalité a décidé de mettre à disposition des administrés une application pour téléphones portables qui permettra de communiquer plus rapidement des informations et des alertes.

Totalement gratuite pour les administrés, téléchargeable sur l'AppStore ou sur GooglePlay, elle permettra de vous tenir informé en quelques secondes, par exemple, en cas d'alertes météorologiques, de coupures d'eau, de gaz ou d'électricité, de travaux de voirie, de vous rappeler des événements se déroulant sur la Commune ou au sein de la Communauté de Communes.

C'est la société *PanneauPocket* qui fournira l'application, elle dispose d'une expertise solide auprès de plus de 2000 communes en France à ce jour.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Véritable relais
d'information et de
communication en
complément du site
internet
www.bonnetan.fr,
l'application sera
disponible dès le
01 septembre 2020

Pour les administrés

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Téléchargement de l'application disponible sur l'AppStore ou sur GooglePlay
 - 2 Recherche de sa commune dans la barre de recherche
 - 3 Mise en favoris des Communes, Intercommunalités qui l'intéresse
 - 4 Activation des notifications
- L'application ne récolte aucunes données personnelles.



VIE ASSOCIATIVE

Communication de l'Association des Familles

Pour cause de COVID c'est un compte-rendu de manifestations succinct que nous vous donnons sur ce premier semestre de 2020.

Nous avons, comme toujours, débuté l'année par l'Assemblée Générale du 25 janvier, avec :

- un remplacement de Président (Monsieur Bernard PALLAS remplace Mme Françoise GUZMAN),
- le départ de Mme Andrée BOIS et de Mme Hélène JOFFRE,
- et l'arrivée au sein du bureau de Mesdames Ghislaine CHATEAU et Cécile MAZURQUE.

Nous avons pu organiser un Vide-Greniers les 2 et 3 février au Foyer Rural,

puis le 15 février, notre Loto annuel toujours amical et familial,

Et, les 7 ET 8 Mars, une Bourse aux livres, vêtements et jouets, qui a eu un franc succès bien que personne ne se serrait déjà plus la main.

Ensuite, c'est le COVID qui a eu le dernier mot et nous a mis en STAND BY.

- Annulation de la soirée théâtre du mois d'avril prévue avec la troupe de Bonnetan,
- Report du voyage en Espagne qui sera organisé en mai 2021,
- Arrêt des activités ponctuelles (marche, ateliers divers, Qi Gong).

Seul l'atelier Couture du lundi après-midi a repris, tout en respectant les gestes barrières depuis le 6 juillet.

A NOTER QUE : dorénavant l'association des familles basera son exercice sur une année scolaire (soit de septembre à fin août) et non plus sur une année civile (de janvier à décembre).

Une réunion d'information aux adhérents est prévue, à cet effet, le 5 septembre 2020.

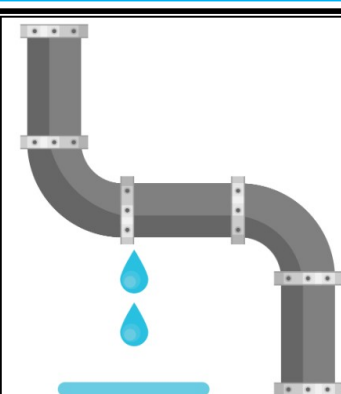
Nous verrons à ce moment-là ce que nous pourrons vraiment faire et organiser afin de continuer à animer notre village.

Et nous voilà en été, nous aurions aimé que ce soit un été magique qui efface tout.

Mais ce sera, hélas encore, un été masqué, un été marqué par ce COVID qui n'en finit pas.

Sachons quand même profiter des bons moments sous le soleil et, tout en conservant notre amitié, gardons nos distances justement par amitié pour toutes et tous.

Françoise GUZMAN, pour le Bureau.



En cas d'avarie sur le réseau d'adduction d'eau potable, un N° vert gratuit existe :

0977 401 117

Urgence 24h/24

Vous pouvez également contacter le

SIEPA de Bonnetan
Syndicat de l'Eau

75 allée du Pas Douen

05 56 68 37 92

aux heures d'ouverture

VIE ECONOMIQUE LOCALE

Encore plus aujourd'hui qu'hier, nos artisans et commerçants ont besoin de nous et de notre soutien.

Notre village se doit de promouvoir son attractivité et de donner à tous les acteurs économiques situés sur la commune l'occasion de se faire connaître.

C'est pour cela que l'équipe Communication a décidé de leur réserver la dernière page de ses bulletins municipaux semestriels. (la parution est gratuite, contact en Mairie).

N'hésitez pas à les solliciter.

La Commission Communication de Bonnetan

Boulangerie Pâtisserie

Boulangerie SOW

21 rue de la Merci
Tél. 05 56 78 31 05

Accessoires textiles & Tabliers

Bee Soon Créations

8 chemin de Tournon
Tél. 05 56 21 27 49

AT Relation Education Conseil

Accompagnement relationnel et familial

2 allée de Pey Gaillard
Tél. 05 56 68 05 93
www.consultanteducation33.fr

Automatismes portails et portes de garage

Bergagnini Marcel

26 rue Canterane
Tél. 05 56 78 36 84

Courtier en Assurances

Ausone Courtage (ORIAS 10053967)

22 rue Canterane
Tél. 09 65 39 28 75
www.ausone-courtage.com

Designer graphique

Van-Zandt Karine

7 rue Canterane
Tél. 05 56 21 10 78

Garde d'enfants

Les Petits Garnements

6 bis chemin de Tournon
Tél. 05 56 21 61 20

Maçonnerie générale

SARL De Amarin et Fernandes

34 allée du Pas Douen
Tél. 05 56 21 10 13

Maçonnerie - Taille de Pierres

SARL Lubiato fils

130 Avenue de l'Entre Deux Mers
05 32 14 07 23

Multiservices

Lavie Guy (auto entrepreneur)

144 avenue de l'Entre Deux Mers
Tél. 05 56 21 94 98

Peinture - Décoration

Blondeau Patrick

23 allée de la croix du Roux
Tél. 05 56 21 98 29

Peinture - Décoration

Laden Géraldine

30 allée du Pas Douen
Tél. 05 33 52 14 59

Peinture- Revêtements sols et murs

Peinture Déco SARL

21 Chemin de Tournon
Tél. 06 79 18 64 70

Prothésiste styliste ongulaire

Autour des ongles

Cacouault Svetlana
Institut privé à domicile
Tél. 06 32 75 65 37

Piscines

Musset et fils Piscines

5 allée de la Croix du Roux
Tél. 05 56 21 25 32
www.musset-piscines.fr

Plâtrerie - Carrelage - Maçonnerie

Musset et fils

5 allée de la Croix du Roux
Tél. 05 56 21 25 32
www.mussetetfils.fr

Plomberie - Ramonage - Couverture

Jarrige Jean-Luc

9 chemin de Tournon
05 56 21 28 33

Pose de carrelage int /ext.

CARO D'AS

32 Allée du Violon
Tél. 05 56 68 29 19

Réparation automobile

Garage de Bonnetan

81 route des Gachets
Tél. 05 56 68 33 90

Terrassement - Travaux Publics

SARL Debet Fils

2 bis chemin de Tournon
Tél. 05 56 21 91 11

Travaux entretien int /ext.

Donis François

20 chemin de Couture
Tél. 06 01 63 89 67